

A Saint Symphorien de Lay,
le 21/03/2024

Objet : CONVOCATION

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil
Communautaire CoPLER** :

**Jeudi 4 avril à 20h - A la CoPLER
Espace Montaigne**

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du 8 février 2024

URBANISME

2. Modification simplifiée n°2 - Lancement – précision de l'OAP renouvellement urbain sur le site Jalla à Régnny et prise en compte de la décision du TA de Lyon du 12 mars 2024

RESSOURCES

3. Approbation des CFU 2023
4. Affectation du résultat 2023
5. Vote des taux de fiscalité 2024 et du produit GEMAPI
6. Vote des budgets 2024
7. Fongibilité des crédits en M57
8. Création d'un poste de contractuel de 3 ans pour le poste de Chargé de Développement Economique – Pôle Attractivité
9. Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,



Jean Paul CAPITAN

